

CONSEILS PRATIQUES

Les démarches

- > Je contacte mon assureur et informe SLH,
- > Je complète un constat dégât des eaux que je retourne rapidement à mon assureur (sous 5 jours),
- > Je remets un exemplaire du constat à SLH.

Un dégât des eaux se règle le plus souvent dans le cadre de la convention IRSI*.

Elle concerne les sinistres dégâts des eaux (hors infiltrations par la façade ou une fenêtre) et incendie jusqu'à 5 000 € HT.

Dans ce cas, votre assureur vous indemnise de vos dommages jusqu'à 1 600 € HT sans appliquer de franchise.

* IRSI : Convention d'Indemnisation et Recours des Sinistres Immeuble



Membre de
HABITAT
RÉUN La force
du logement
social



Document non contractuel - Direction Communication SLH - Mai 2023 - Crédit photos : Fotolia

Dans tous les cas,
prévenez votre agence sans délai.

Agence du Parvis : 02 41 75 25 85

Agence Jean Monnet : 02 41 75 25 80



SÈVRE LOIRE HABITAT
34 rue de Saint Christophe
CS 32144 - 49321 Cholet Cedex

slh-habitat.fr



Le dégât DES EAUX

slh-habitat.fr

COMMENT REMPLIR...

1 Indiquez la date exacte du sinistre

2 Indiquez le lieu du sinistre

3 Coordonnées et logement concerné

Seul le logement à l'origine de la fuite est concerné :

Le locataire devra remplir le cadre A ou le B indifféremment.

4 Fuite réparée ?

Si elle n'est pas réparée, il faut organiser la recherche de fuite le plus rapidement possible.

5 Plusieurs logements concernés

Deux logements sont concernés : N'utilisez qu'un seul constat pour les deux logements. Les locataires rempliront les points concernés, puis A et B. Précisez lequel des logements A ou B est à l'origine du sinistre en cochant ici.

Plusieurs logements sont concernés : Chaque locataire dont le logement est endommagé remplira un constat avec celui chez qui l'écoulement a pris naissance.

Bien préciser quel logement est à l'origine du dégât des eaux.

CONSTAT AMIABLE DÉGÂT DES EAUX

Exemplaire pour A
destiné à son assureur

1 Date du dégât des eaux : _____

Adresse complète du lieu du sinistre : _____

S'agit-il : d'une maison particulière d'un immeuble en copropriété d'un immeuble locatif

L'immeuble a-t-il été construit depuis moins de 10 ans : oui non

2 Nom et adresse du syndic ou du gérant : _____ Tél. : _____

LES PARTIES CONCERNÉES PAR LE DÉGÂT DES EAUX

A	B
<p>3 Nom et Prénom : _____</p> <p>Adresse : _____ Bât. : _____ Étage : _____</p> <p>Mail : _____ Tél. : _____</p> <p>Assureur : _____ Contrat n° : _____</p> <p>Sinistre n° : _____</p> <p>Agent/courtier : _____ Tél. : _____</p> <p>Adresse assureur / agent / courtier : _____</p> <p>S'agit-il d'un local à usage d'habitation ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>La résiliation du bail a-t-elle été demandée ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>S'agit-il d'une location meublée ou saisonnière ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>Vous êtes</p> <p><input type="checkbox"/> Locataire ou occupant non propriétaire Nom et coordonnées du propriétaire ou du gérant de votre logement : _____</p> <p><input type="checkbox"/> Propriétaire/Copropriétaire : <input type="checkbox"/> occupant <input type="checkbox"/> non occupant</p> <p><input type="checkbox"/> Syndic <input type="checkbox"/> Gérant de l'immeuble</p> <p>Avez-vous subi des dommages ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p>	<p>3 Nom et Prénom : _____</p> <p>Adresse : _____ Bât. : _____ Étage : _____</p> <p>Mail : _____ Tél. : _____</p> <p>Assureur : _____ Contrat n° : _____</p> <p>Sinistre n° : _____</p> <p>Agent/courtier : _____ Tél. : _____</p> <p>Adresse assureur / agent / courtier : _____</p> <p>S'agit-il d'un local à usage d'habitation ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>La résiliation du bail a-t-elle été demandée ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>S'agit-il d'une location meublée ou saisonnière ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>Vous êtes</p> <p><input type="checkbox"/> Locataire ou occupant non propriétaire Nom et coordonnées du propriétaire ou du gérant de votre logement : _____</p> <p><input type="checkbox"/> Propriétaire/Copropriétaire : <input type="checkbox"/> occupant <input type="checkbox"/> non occupant</p> <p><input type="checkbox"/> Syndic <input type="checkbox"/> Gérant de l'immeuble</p> <p>Avez-vous subi des dommages ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p>

CAUSE DU DÉGÂT DES EAUX

4 Une recherche de fuite a été effectuée par un artisan ou une entreprise : non oui, par qui : _____

La cause est identifiée : oui non / La cause est réparée : oui non

5 L'origine du dégât des eaux est située chez : A B ailleurs, préciser : _____

Il s'agit de (cocher la ou les cases) :

Fuite sur canalisation, préciser : commune privative / alimentation évacuation / accessible non accessible

Fuite ou débordement d'appareils à effet d'eau (évier, lavabo, machine à laver, chaudière, cumulus, ...) **7**

Fuite ou débordement de chéneaux ou de gouttières **8**

Infiltrations par : toiture terrasse façade fenêtre ou porte fenêtre joint d'étanchéité (installation sanitaire ou carrelage)

Gel

Autre cause : laquelle ? **9**

Un entrepreneur, un installateur ou un vendeur vous paraît-il être à l'origine du sinistre : non oui (préciser pourquoi) : _____

Si oui, nom et adresse : _____

Fait à : _____ **A** Signature _____ **B** Signature _____

Le : ____ / ____ / ____

...VOTRE CONSTAT

6 Canalisations

Commune : Evacuation ou alimentation desservant plusieurs appartements dans l'immeuble (exemple : descente des eaux usées).

Privative : Canalisation située dans un appartement dont l'usage est réservé aux seuls occupants.

Accessible : Canalisation pouvant être visitée sans travaux de démolition préalable (exemple : canalisations sous baignoire auxquelles on accède par la façade ou une trappe de visite).

Non accessible : Canalisation dont l'accès nécessite des travaux de démolition préalable (exemple : tuyauterie non accessible sans atteinte au gros oeuvre).

7 Débordement d'appareil à effet d'eau

Appareil ou récipient auquel il a été ajouté un élément permettant l'arrivée de l'eau, son évacuation, son chauffage, son épuration... (exemple : lave-linge, lave-vaisselle, frigo américain, ballon d'eau chaude...).

8 Cause due à l'immeuble

9 Cause extérieure

Ne pas oublier de dater et signer le constat, puis de le faire parvenir à l'assureur dans les 5 jours. Remettre un exemplaire à votre propriétaire.